

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 63 (1949)

Heft: 2-3

Artikel: L'héraldique bourgeoise dans les Pays-Bas

Autor: Pama, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Héraldique bourgeoise dans les Pays-Bas

par C. PAMA

Si nous comparons l'héraldique néerlandaise à l'héraldique helvétique, nous constatons qu'elles présentent certaines ressemblances. Ces deux pays se sont constitués en républiques autonomes à l'aube des temps modernes ; à cette époque la bourgeoisie y constituait déjà la classe dominante, alors que dans tous les autres pays la monarchie absolue continuait à tenir le sceptre. A la faveur de telles circonstances, l'héraldique néerlandaise prit, comme en Suisse, un caractère bourgeois. J'entends par là que, dans ces deux pays, plus que partout ailleurs, les bourgeois et les paysans possédaient des armoiries, ce droit n'étant limité par aucune ordonnance royale.



Fig. 43. ✓
Nicolaas van Putten, 1248.
+ CLAIS.VAN THE PITTE.



Fig. 44. ✓
Godfried Hundertmarc, 1253.
+ S'G (odefridi
hundertma)RC SCABINI.



Fig. 45. ✓
Godfried Osenzoon, 1256.
+ S.GODEFRIDI
FILII OS(e scabi)NI.

C'est dans le territoire actuel des Pays-Bas que la bourgeoisie parvint d'abord à s'élever jusqu'aux plus hautes charges et qu'elle obtint les plus grands honneurs ; c'est donc naturellement dans ce pays que l'on doit trouver les plus anciennes armoiries bourgeoises. Dès 1248 Nicolaas van Putten, bourgeois de Middelbourg, faisait usage d'un sceau ¹⁾, sans écu, portant *une aigle* (fig. 43). En 1253 Godfried Hundertmark, échevin de Maestricht, employait déjà un sceau sur lequel figure un écu portant *6 oiseaux, 3, 2 et 1* (fig. 44).

Trois années plus tard, un autre échevin de Maestricht, Godfried Osenzoon, se servait d'armoiries encore plus compliquées : *de vair, à la fasce de..., à l'épée brochant en bande* (fig. 45). A dix ans de là, nous trouvons un échevin de Maestricht, Godfried Flormanszoon, dont les armoiries représentent *trois oiseaux* et, la même année, un bailli de Bois-le-Duc, du nom de Arnoud van Beek, portait *de sable à trois tierces d'or, au chef du même, chargé d'un lion issant de gueules* (fig. 47). En 1276, Jan Bont, échevin de Hulst, scelle avec un sceau rond portant *une ancre*,

¹⁾ La plupart des sceaux mentionnés sont décrits dans le *Corpus Sigillorum Neerlandicorum*. La Haye 1937-1940.

symbole typiquement bourgeois, dans le champ du sceau (fig. 49), tandis que son concitoyen, *Bastardus scabinus ville de Hulst*, employait un sceau non armorié, sur lequel figure saint Martin, partageant son manteau avec un mendiant nu (fig. 52). La même année, Nicolaas *Frumentator*, probablement un marchand de grains, échevin de Bois-le-Duc, faisait usage d'armoiries à écu *échiqueté*, tandis que son concitoyen Godschalk van Badel, échevin, lui aussi, décorait encore en 1281 son sceau d'un *agneau pascal* sans écu.

C'est dans la région située au sud de la Meuse que l'on rencontre les plus vieilles armoiries bourgeoises néerlandaises ; c'est là aussi que l'héraldique nobiliaire se déploya le plus. Le Brabant, le Hainaut et l'Artois étaient à cette époque le centre de la civilisation féodale et dans les Flandres les villes commençaient à prendre leur essor : Gand, Bruges et tant d'autres villes, qui devaient être éclipsées plus tard par les villes de la Hollande Septentrionale. Mais comme ces Provinces Méridionales appartiennent actuellement à la Belgique, nous n'avons pas à en tenir compte ici ¹⁾. Si les Provinces Méridionales prirent d'abord le pas dans ce domaine, les Provinces Septentrionales ne tardèrent pas à les suivre dans cete voie.



Fig. 46.
Jacob haren Vredrixzoen, 1293.
+ S.....I.FIL'FREDERICI.



Fig. 47.
Arnoud van Beke, 1266.
S'AR.....



Fig. 48.
Egbert Thilmanszoon, 1294.
+ S'WĒRENBRECHT.F
THIELMANS.

En 1291, Robert van Dœveren, échevin de Heusden, faisait usage d'un sceau sans écu représentant un animal fabuleux, un dragon tournant la tête en arrière (fig. 50). Deux années plus tard, nous trouvons Jacob haren Vrederixzœn, bourgeois d'Utrecht dont les armoiries représentent un *fascé de huit pièces, les pièces paires chargées de 10 fleurs de lis, 4, 3, 2 et 1* (fig. 46). En 1294, Egbert Thilmanszœn, échevin de Nimègue, possède des armoiries portant *une rose* (fig. 48). En 1296, Ludolf, bourgeois de Zutphen, fait usage d'un sceau portant *une fleur de lis, une étoile à six pointes à dextre et une rose à sénestre*. En 1297, Gherard Yensœne, échevin d'Overdrecht, emploie un sceau représentant *une croix alésée* (fig. 51) ; celui de Petrus Bart, échevin de la ville de Zaltbommel, porte *un marteau accompagné de deux lettres* indéchiffrables.

L'usage d'armoiries, qui dans les Provinces Méridionales était la règle pour les bourgeois, semble avoir été, sinon l'exception, du moins plus rare, dans les Pro-

¹⁾ Cf. à ce sujet : Galbreath, *Manuel du Blason*, Lausanne 1941, p. 50.

vinces Septentrionales. Cependant, il y a lieu de considérer que les sources relatives aux Provinces Méridionales sont plus nombreuses que celles relatives aux Provinces Septentrionales ; cette disproportion contribue peut-être à nous donner une idée fautive de la situation réelle.

Des exemples que nous avons cités ci-dessus, il ressort que le développement de l'héraldique bourgeoise présente une grande similitude avec celui de l'héraldique nobiliaire : dans l'une comme dans l'autre on constate que l'on a d'abord placé une figure dans le champ du sceau ; ce n'est que plus tard que les figures ont été placées dans un écu. La seule différence est que les figures sans encadrement d'écu sur les premiers sceaux nobiliaires ont déjà un caractère spécifiquement héraldique, tandis que les figures des sceaux bourgeois sont très souvent des marques de métier et qu'elles n'ont été remplacées que beaucoup plus tard par des figures spécifiquement héraldiques.



Fig. 49.
Johan Bont, 1276.
+ ...IAN BONT
VAN HVLST.



Fig. 50.
Robert van Doeveren, 1287.
...ROBTI Dê DOVEREN
(Scabi)NI I(n) HOSDE.



Fig. 51.
Gherard Yensoene, 1297.
Légende illisible.



Fig. 52.
Bastard, schepen van
Hulst, 1276. + SIG
BASTARTI .ATIS
S..NE.

D'autre part, le développement des armoiries nobiliaires a été plus rapide. Quand l'héraldique bourgeoise eut adopté l'écu pour y placer ses emblèmes, un arrêt se produisit dans son développement. Les bourgeois prenant part à la guerre faisaient usage d'écus, aussi le droit de porter l'écu ne leur était-il nullement contesté. Il n'en était pas de même en ce qui touche le casque et le cimier ; c'est pour cette raison que ces objets ne furent utilisés que beaucoup plus tard, par esprit d'imitation et dans un but décoratif. Ce n'est qu'avec beaucoup d'hésitation que cet usage nobiliaire fut adopté par la bourgeoisie. De même, l'emploi d'accessoires décoratifs dans l'héraldique bourgeoise des Provinces Septentrionales, fut toujours relativement restreint.

Il semble que l'on ait considéré longtemps le casque comme un attribut nobiliaire — c'est du moins ce qui ressort d'une notice rédigée par Buchelius, l'héraldiste néerlandais bien connu au XVI^e siècle. Dans cette notice nous lisons : « Anno 1415 wordt gevonden Melis van Mijdrecht, schepen tot Utrecht ; noch anno 1417, segelde met den helm. Hij was Willem van Mijndensœn. » Il semble que Buchelius veuille dire que Melis est noble, bien qu'il fasse partie des édiles de la ville ; la preuve en est qu'un casque figure sur son sceau ¹⁾.

¹⁾ ter Gouw, *Studiën over Wapen- en Zegelkunde*, p. 196.

Par la suite, les bourgeois imitèrent les nobles et ornèrent aussi leur écu d'un casque. Grebber Dircszoon, qui fut nommé échevin d'Amsterdam, portait *un cygne* sur son écu sans casque ni cimier. Par contre, l'échevin d'Amsterdam (1544-1557) Cornelis Anthonisz, peintre et cartographe, dans « De Schrijvende Hand » fait déjà usage d'un sceau complet de chevalier avec casque, cimier et lambrequins.

L'usage du sceau était non pas un luxe, mais une nécessité pour la bourgeoisie d'alors. C'est pourquoi l'usage des armoiries ne tarda pas à s'étendre à des couches de plus en plus larges de la population des villes. Bientôt tous les marchands, et tous les armateurs, de même que la plupart des artisans, appliquèrent un sceau armorié plus ou moins réussi sur les actes qu'ils devaient signer.

Miscellanea

Un fer de reliure inédit. Madame la comtesse Guy de Pourtalès, à Etoy, Vaud, est devenue, par héritages successifs, la propriétaire d'une bibliothèque provenant de ses ancêtres bernois, de la famille *Gatschet*. Tous les volumes portent le même fer de reliure (fig. 53) aux armes de cette famille, avec les initiales N. G. Il semble, à considérer les dates de parution des ouvrages, que ce fer fut utilisé par deux générations. Tout d'abord par Nicolas, fils de Jean-Rodolphe et d'Euphrosine Engel, né le 29 novembre 1702, qui épousa Suzanne-Elisabeth de Jenner, fille de Samuel, et qui mourut le 26 février 1769, après avoir été membre du Grand Conseil dès 1745, et bailli de Grandson de 1775 à 1760 (armoiries dans l'hôtel de ville de Grandson). Puis, ce fer est utilisé par le fils aîné du précédent, Nicolas, né le 1^{er} août 1736, décédé à Rennes (France) en 1817. Ce second propriétaire fut bailli en Thurgovie en 1779, du Grand Conseil en 1785, et bailli de Gessenay en 1791 ; il épousa Anne Wieland, fille de Jean-Henri Wieland, de Bâle. De cette union naquirent trois fils, morts sous les drapeaux des régiments suisses au service de Napoléon I^{er}. Ce dernier Nicolas est connu comme peintre d'aquarelles et fervent héraldiste. C'est l'auteur de l'Armorial Gatschet, de la Bibliothèque de la Ville de Berne, MSS. hist. helv. 58-59, recueil d'armoiries suisses, en deux volumes in-folio de 206 et 150 pages, contenant 14 000 blasons peints, avec un répertoire. Ses paysages, ruines, châteaux, villes, et ses sujets historiques, sont traités avec soin, et gardent un coloris très frais. Un Nicolas de Flue à la Diète de Stans est un sujet intéressant.

L'héraldiste Nicolas Gatschet affectionnait la forme française du nom Gachet, qu'il utilisait parfois avec la particule. Plusieurs de ses aquarelles sont signées de cette manière.

Avant d'être admise à la bourgeoisie de Berne, en 1549 suivant certaines sources, en 1557 suivant d'autres, cette famille fut florissante à Payerne, où elle fournit plusieurs avoyers. Elle avait une chapelle dans l'église paroissiale, à l'emplacement occupé aujourd'hui par le tombeau de la Reine Berthe. De cette chapelle ne subsistent aujourd'hui qu'une clef de voûte armoriée et un petit vitrail.

Les *Gatschet* de Berne sont éteints dans la ligne masculine dès 1885 et dans la ligne féminine dès 1920.

A. Gachet.

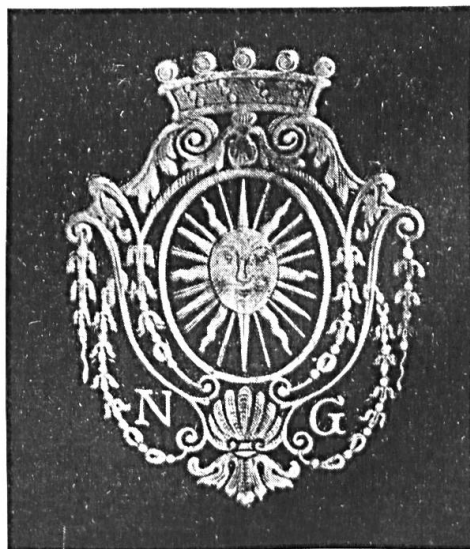


Fig. 53.